

Adresse de la commune d'Amiens, qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Amiens, qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 555-556;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29747_t1_0555_0000_2

Fichier pdf généré le 30/01/2023

h'

[*Le distr. de Champlitte, à la Conv.; 18 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Que les castes privilégiées, que les vampires de l'ancien régime machinent, dans l'ombre, la perte de la liberté; que leurs projets échouent, dès qu'ils sont conçus; que l'œil surveillant du peuple perce les ténèbres dont ils s'obscurcissent; tout cela est dans l'ordre. Il est de leur essence de conspirer, comme il est de la nôtre de déjouer leurs conspirations.

Mais que des hommes, nés au sein du peuple, honorés des suffrages du peuple et qui ne sont que l'ouvrage du peuple, tournent contre lui les armes qu'il leur a confiées pour sa défense, qu'ils l'associent à leurs trames criminelles, qu'ils réclament son appui, alors qu'ils méditent de l'assassiner; qu'ils le bouleversent en tous sens, qu'ils cherchent à l'empreindre de leur scélératesse et de leur immoralité; cet excès de démenche, cet excès d'impudeur, cet excès d'effronterie, disons le vrai mot, cet excès de stupide aveuglement n'a point eu d'exemples dans les annales des nations.

Intrépides défenseurs des droits du peuple, parcourez glorieusement la carrière que votre génie s'est ouverte; nouveaux Hercules, étouffez tous les monstres, sous quelques formes qu'ils se présentent, ne quittez la hâche nationale qu'après avoir abattu toutes les têtes de l'hydre, ne quittez votre poste que quand la république sera consolidée.

Vous avez mis à l'ordre du jour les mœurs et la vertu; c'est à ce fanal sacré que le peuple dont la morale est si pure, quand il n'est point égaré, reconnaîtra la trace de ses vrais défenseurs et la suivra; comptez sur son dévouement et sur sa reconnaissance, comptez sur la seule récompense qui soit digne de vous et de lui. Pour vous le spectacle de son bonheur; pour lui la jouissance de tous les biens attachés à la liberté».

MORET, F. MUSARD, HENIN [*et une signature illisible*]

i'

[*La comm. d'Amiens, à la Conv.; s.d..*] (2).

« Représentants du peuple français,

Depuis que la convention nationale a été proclamée, nos ennemis redoublent d'efforts pour détruire la liberté. Leur scélératesse augmente en proportion de votre énergie.

A peine la République fut-elle établie que des représentants corrompus tramèrent la perte du peuple. Le fanatisme religieux, les préjugés de l'ignorance et de l'habitude furent les armes employées pour faire périr la liberté et avec

elle ses zélés fondateurs. Les traîtres ont échoué : ils ont porté sur l'échafaud leurs tête criminelles.

Une Constitution républicaine, ouvrage de quelques jours de travaux constants, était à peine acceptée par le peuple, et la convention allait jouir du fruit de ses travaux, lorsque de nouveaux complots commencèrent à éclore.

La France entière vous cria : « Restez à votre poste, vous avez fondé la République, c'est à vous qu'il appartient de l'affermir; employez toutes vos veilles à déjouer les trames de nos nombreux ennemis, ne vous reposez que quand la patrie sera sauvée ».

Vous avez prêté l'oreille à ce langage; il est resté empreint dans nos cœurs. Il a été constamment la règle de votre conduite. Depuis ce moment, de combien de dangers ne nous avez vous pas préservé !

Mais de tous ceux dont le génie de la liberté et votre active surveillance ont sauvé le peuple, nous n'en voyons pas de plus grands que ceux qu'il a couru depuis que Pitt s'est efforcé de vomir sur la France les vices et la corruption de son pays. Il sait bien, le lâche, qu'il est impossible de ramener des républicains à l'esclavage par la force des armes; il sait bien que le Français armé pour la liberté est invincible. La corruption était son unique ressource; elle fut mise en usage. C'est alors que nos ennemis se sont empressés de semer partout les défiances et les soupçons contre les dépositaires de l'autorité, pour amener le mépris des lois, qui traîne à sa suite la licence toujours suivie du despotisme prêt à resaisir sa proie. C'est alors que des gens qui avaient été jusque là ouvertement royalistes, changeant tout à coup de costume et de langage se couvrirent d'habits dégoûtants, aboyèrent les principes les plus exagérés et passèrent tout à coup de l'aristocratie la plus puante à la licence la plus effrénée.

C'est alors qu'un ramas d'étrangers, d'intriguants se disant patriotes, se firent une étude perfide de ridiculiser et de populariser les vrais amis du peuple. C'est alors que dans plusieurs parties de la France des patriotes furent incarcérés, victimes de l'aristocratie triomphante sous le masque du patriotisme. C'est alors que dans des sociétés célèbres, les agents principaux de Pitt débitaient des discours qui tendaient à l'avilissement de la représentation nationale. C'est alors que des fonctionnaires publics subalternes osèrent rivaliser avec la Convention, la menacer de leur colère et de leur puissance. C'est alors ... nous ne finirions si nous voulions énumérer tous les moyens de corruption employés par nos ennemis.

Un pareil désordre aurait infailliblement brisé tous les liens de la sociabilité. Il fallait des mesures rigoureuses pour le faire cesser. Il fallait un gouvernement révolutionnaire. La convention l'a créé. Nous lui en témoignons notre reconnaissance. Ce gouvernement qui est la terreur des traîtres est la sauvegarde de l'homme vertueux. Depuis lors, les conspirateurs ont gardé le silence. C'est dans l'ombre que depuis un certain temps, ils rassemblaient tous les éléments de la conspiration dont nous devions être victimes, et qu'ils épiaient le moment favorable pour la faire éclater. La disette factice des subsistances, causée par eux, a été leur signal. Un homme parvenu au plus haut degré d'élévation, puisqu'il était honoré de la confiance

(1) C 298, pl. 1042, p. 25. B^m, 25 germ. (2^e suppl^t) Débats, n° 577, p. 482.

(2) C 298, pl. 1042, p. 26. B^m, 27 germ. (suppl^t); et 27 germ. (suppl^t); J. Sablier, n° 1258; Débats, n° 577, p. 487.

du peuple, avait été acheté par nos ennemis pour proclamer la révolte.

Parce que quelques individus avaient souffert, il demande l'insurrection, il prétend que les droits de l'homme sont violés et pour les venger que fait-on ? On les couvre d'un voile funèbre ! N'est-il pas évident que par là, on voulait préparer le peuple à recevoir des fers, en lui faisant croire que ses droits étaient anéantis.

Enfin, la conspiration a éclaté, les conspirateurs se sont montrés à découvert. Mais vous avez éclaté contre eux, vous avez coupé le fil de la conjuration, de cette conjuration ourdie par l'étranger pour substituer le gouvernement d'un seul au gouvernement républicain. Les conjurés sont dans les fers. Ils sont livrés à la justice nationale, et les amis de Pitt et de Cobourg ont encore une fois perdu leurs espérances.

Courageux représentants, nous vous témoignons notre vive reconnaissance des mesures vigoureuses que vous avez prises pour sauver la patrie. Si les aristocrates, si les émigrés qui travaillent ouvertement à la destruction de leur pays sont des monstres, ils sont bien plus monstres ceux là qui ne parlaient au peuple de ses droits que pour les lui ravir, qui ne l'entretenaient de liberté que pour le rendre à l'esclavage, qui ne le caressaient que pour l'égorger.

Nous demandons que tous les ennemis de la patrie périssent, mais nous demandons surtout vengeance des conjurés que vous venez de démasquer. Que les têtes coupables de ces Catilina tombent sous la hache de la loi ! que la terre de la liberté ne soit pas plus longtemps souillée de leur présence. Ces conjurés, dit-on, ont des complices dans les départements ; s'il en existe dans notre commune, nous allons tout employer pour les découvrir.

Nous avons juré haine éternelle aux tyrans, aux royalistes, aux modérés, aux factieux, aux intrigants, aux malveillants, en un mot à tous les ennemis de la République, de quelque masque qu'ils se couvrent. Nous n'en souffrirons aucun parmi nous.

Vous voulez et nous voulons aussi que la probité et la vertu soient à l'ordre du jour. Car le vice ne peut pas s'allier au patriotisme, et le patriotisme ne peut pas exister sans la vertu. En un mot, nous vous promettons de déjouer tous les complots liberticides que l'on pourrait tramer parmi nous contre la liberté et la représentation nationale, pour lesquelles nous jurons tous de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang plutôt que de souffrir qu'il y soit porté aucune atteinte.

Nous déjouerons d'autant plus facilement tous les traîtres qui se glisseraient dans notre sein que le brave Dumont, auquel la commune d'Amiens doit sa régénération veille sans cesse avec nous. Et vous, intrépides Législateurs, poursuivez votre glorieuse carrière. Vous êtes appelés à sauver la France. Vous l'avez sauvée jusqu'alors. Vous continuerez de veiller sur ses destinées jusqu'à ce que le vaisseau de la révolution soit arrivé dans le port. Poursuivez les traîtres avec votre courage ordinaire et vous mériterez les couronnes que le peuple donne à ses libérateurs, et le prix bien doux qui ne pourra jamais vous être ravi, l'affection de

vos contemporains et la reconnaissance de la postérité ! »

LESCOUVE (*mairie*), DAMAY, LEGENDRE, LEFEBVRE, RADIGUET, PRUDHOMME, MARNIÉ, LEPAGE, DUPONT-ROUSSEL, HÉNOCQUE, BLANDIN, MARTIN, BOULLE, DESJARDIN, MIGEON, DEGAND, DÉLY, FRANÇOIS, DUCASSE, DERIMET, HERBET, DELAROCHE, MILLE, GRENIER, DELAROZIÈRE, BRETAGNE, BLANCHON, BAUDLOT.

]

[*Extrait des reg. du C. révol. de Rodez; 6 germ. II*] (1).

Les membres du comité de surveillance de la commune de Rodez arrêtent qu'il sera écrit une lettre de félicitation à la Convention nationale, pour avoir encore sauvé la République, dévoilé les trames ourdies par nos ennemis et pour les inviter à faire apesantir le glaive de la loi sur tous les amis des tyrans de la République.

[*Le C. révol. de Rodez, à la Conv.; 6 germ. II*].

« Dignes représentants d'un peuple libre,

C'est donc en vain que les enfants de Titan ont levé leur tête altière; la foudre ascendante les a tous renversés, et ils périssent sous les montagnes qu'ils avaient entassées les unes sur les autres. Quoi, citoyens, pour de viles richesses, vendre sa liberté, descendre à ces bassesses ! votre Constitution a ébranlé tous les trônes; et épouvanté tous les rois; la liberté s'avance à pas de géant; le monstre du despotisme écrasé; la superstition anéantie; la République reprenant son unité; les crimes des conspirateurs dévoilés; une nouvelle conjuration déjouée; des mandataires infidèles; des fonctionnaires publics lâches et perfides tombant sous la hache de la loi; les fers des esclaves du nouveau monde brisés; voilà vos trophées; telles sont vos victoires. S'il existe encore des intrigants populaires, ils apprendront qu'ils doivent, comme Eole, bientôt bouleverser leurs flots. Mais, citoyens, le cri de liberté que nous faisons entendre, frappera d'effroi les Pitt et leurs suppôts. Nos braves frères d'armes ne se sont point endormis sur leurs premiers lauriers, que tous les tyrans tremblent, ils ne s'attendent pas au coup terrible qui doit les abattre. Vivez heureux, dignes représentants de la République française; et que la mort de tous les conjurés atteste votre triomphe. L'Europe étonnée apprendra à la postérité que vous fîtes des sages lois, pour tous les peuples devenus libres. Ils nous admireront eux mêmes, provoquant votre constance, et joindront leurs massues aux foudres de la France. Vous leur donnerez la paix, et vous aurez toujours pour vous, vos vertus avec le tribut de notre amour ».

GOURDON aîné, (*présid.*) CALMEL, GUYON, AGAR, CRETOLLE, VALIÈRE, FOURNIER, CONSTANT, BRUEY, ALARY (*secrét.*), B. CALMEL.

(1) C 298, pl. 1042, p. 28 29. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl¹) et 27 germ. (suppl¹); *Mon.*, XX, 232; *Débats*, n° 577, p. 487.